COMITE DIRECTEUR ANEG

***07 MARS 2024***

COMPTE DEFINITIF DE REUNION

Cette réunion s’est déroulée entièrement en audioconférence

***PRESENCES : (ANNEXE 1)***

Ouverture de la séance à 18h30

***ORDRE DU JOUR*** : ***(ANNEXE 2)***

***En ouverture de séance, le Président souhaite prendre la parole et faire une déclaration***

*Le Président dénonce l’attitude irresponsable de la personne qui à transmit des informations non officielles à une ou des personnes non-membres ANEG*

*La déferlante de mails injurieux qui s’en est suivi, adressée à l’ensemble des membres ANEG et aux responsables de la CCAS a bien failli coûter la perte de l’ANEG.*

***- POINT :1*** *Validation des membres bienfaiteurs*

*Proposition de validation de membres bienfaiteurs*

*SSA Toulouse : Laurent BEAUCHAMPS  Pas de cotisation 2024 et pas de validation SSA?*

*SSA Tours-Blois : Nathalie HOUDOIN*

*Thierry MAUBERGER*

*Edouard FRAGNET*

*SSA Nantes : Yannick GUILLO Pas de cotisation 2024 et pas de validation SSA?*

*SSA Marseille : Sylvain ELEON*

*Proposition de validation de membres d’honneurs (pas de cotisation)*

*SSA Nantes : Charly CHRISTMANN validation SSA ?*

*Raymond GANTIN*

*Alain EDELIN*

Accord à la majorité des membres présent

***POINT : 2*** *Renouvellement du matériel parapente.*

*Cette question n’a pas été abordée car la commission Vol Libre n’était pas représentée lors de ce CD, elle est reportée au prochain CD.*

***POINT 3 :*** ***-*** *Serait-il possible d'avoir la liste des présidents de SSA car je vois par exemple que pour Champagne Ardennes c'est toujours Joël Giroux alors qu'il a été remplacé.*

*La liste de Christophe va être mise à jour mais elle est issue du site ANEG qui lui est mis à jour en fonction des informations remontées au secrétaire, malheureusement lors d’un changement de dirigeant dans une SSA il n’en est pas forcément inform*é.

***POINT : 4 -*** *point sur notre situation bancaire ?*

*Nous avons 3 comptes de dépôt de nos provisions et réserves diverses qui sont quasiment au taquet. Il faut discuter de l’opportunité d’en ouvrir de nouveau.*

*La trésorière va faire un point précis de la situation et des différentes possibilités pour les présenter au prochain CD, Une décision sera prise suite à cette présentation*

***POINT : 5-*** *Accueil en stage de personnes extérieurs aux IEG*

*Ce point à déjà été plusieurs fois abordé,*

*L’accueil de personnes extérieures aux IEG est possible dans la mesure ou il reste des places*

*disponibles dans un stage et il est entendu bien évidement que ces personnes ne peuvent pas bénéficier des aides financières de l’ANEG ou de la CCAS*

***POINT :6***  - *Point matériel parachutisme : inventaire, utilisation, réparation/vente*

*Un listing existe déjà pour la répartition des parachutes dans les SSA, la commission va faire un point pour une mise à jour.*

*À la question du parc parachute à propos d’investissements*

*Il a été indiqué que*

*Par exemple pour un achat de harnais et voile secours à 3000 euros*

*Durée de vie 20 à 25 ans*

*Économie de location amortissement sur 10 ans avec 30 locations x10 euros par an*

*En ce qui concerne l’utilisation la commission va relancer les SSA affectataires pour avoir les renseignements concernant l’utilisation des parachutes, bien que les SSA affectataires soient sensées faire remonter ces informations à chaque fin de saison.*

***POINT ; 7*** - *Cotisation 2024 des membres de commission*

*Le secrétaire fait part du fait que de nombreux responsables dans différentes commissions n’ont toujours pas réglé leur cotisation bien que Elodie ait envoyé un tableau récapitulatif.*

*Il rappelle que ces personnes de fait ne sont plus membres ANEG et qu’une commission pour fonctionner doit être composée de membres ANEG validés*

***POINT : 8*** *--: précisions sur l’aspect budgétaire :*

*Suite à la demande d’explication de Daniel il apparait indispensable d’organiser une réunion spécifique sur la création et le suivi des budgets afin d’en expliquer toutes les spécificités et affectations des différentes lignes budgétaires.*

.**Questions diverses** **:**

*- Bretagne vue du ciel :*

*La commission fera remonter à la CCAS, notamment au moment du bilan, le refus de demande d’aides matériel et financière voire l’opposition de la CMCAS de Bretagne pour faciliter la réalisation de cette activité pourtant très appréciée aussi bien par les ayants-droits de cette CMCAS que par les bénéficiaires affectés sur les centres de vacances en Bretagne.*

*La commission va voir comment réaliser cette activité malgré-tout même si le coût en sera, du fait de la réticence de cette CMCAS, malheureusement plus élevé pour les bénéficiaires.*

*Il est fait état par ailleurs que ce seraient toujours les mêmes pilotes qui participent à ces activités et que certains pilotes pourtant qualifiés se verraient refuser de voler*

*La CVM confirme qu’un courrier a été adressé à toutes les SSA pour rappeler que cette activité est ouverte à tous les pilotes ANEG, membres d’une SSA affectataire ou non d’une machine ANEG, sous réserve que ceux-ci fassent état d’une expérience conforme aux recommandations émises par la CVM pour leur sélection.*

*Le CD est clair sur ce sujet et un rappel va être fait ; toute SSA qui refuserait sans motif valable de mettre à disposition une machine ou d’intégrer, sans raison valable, dans l’équipage de sa machine participant à ce type d’activité des pilotes d’autres SSA sera sanctionnée.*

*- Association Européenne des Pilotes Handicapés Visuels – A.E.P.H.V*

*Le secrétaire à contacté cette association pour mettre en relation notre membre avec eux, il n’a pas eu encore de retour*

*- Aide SSA Marseille :*

*Une visioconférence est prévue la semaine prochaine avec les responsables de cette SSA*

*- SSA de Valence suite au retour que j'ai eu d’un membre lors de son inscription aux stages nationaux.*

*La CMCAS de valence ne peut pas radier une SSA d’un club support, elle n’en a aucun pouvoir ; cependant face à l’hostilité des responsables de la CMAS de Valence la SSA va se transformer en association loi 1901*

*A mettre à l’ordre du jour du prochain CD : Rencontre ANEG en manifestation aérienne ou pas ??*

Prochaine réunion du CD en visioconférence le 04 avril 2024 à 18h30

# 

# ,

**FIN DE REUNION A 21h20**

---oooOOOooo---

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **APPROBATION** |  |
| **APPROUVE**  **Le** | **En visioconférence** | **Par retour mail** |